

# Les bureaux de change seront «insuffisants» selon Baba Ammi

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4064 - Ven. 6 - Sam. 7 janvier 2017 - Prix : 10 DA

Tizi-Ouzou

### Un riche programme culturel pour la célébration de Yennayer 2967

Page 24



Afin de diversifier l'économie nationale

## Bouchouareb : «L'Etat doit se tourner vers la sous-traitance»

Page 2

### Après la bataille d'Alep, celle de l'eau

Par Mohamed Habili

Les négociations d'Astana au Kazakhstan devant se tenir entre le gouvernement syrien, les représentants attirés de la rébellion, la Turquie, l'Iran et la Russie, sont-elles compromises par la bataille qui fait rage depuis plusieurs jours déjà entre les groupes rebelles présents à Wadi Barada, à moins d'une vingtaine de kilomètres de Damas, et la principale source d'approvisionnement de la capitale syrienne en eau potable ? On est fondé à se poser cette question en effet, sachant l'importance vitale que revêt cette position à la fois pour le gouvernement syrien et pour les 4 millions d'habitants de Damas. Il ne sert à rien de reprendre Alep, à l'issue d'une bataille dont tout le monde reconnaît, maintenant qu'elle est finie le caractère décisif, et continuer de dépendre de l'ennemi pour quelque chose d'aussi essentiel que son approvisionnement en eau. Damas est aujourd'hui dans le cas d'une localité en contrebas de sa réserve d'eau mais dont elle a perdu le contrôle. Ou d'une famille qui pour s'alimenter en eau a besoin qu'un voisin qu'elle sait hostile veuille bien ouvrir le robinet général installé chez lui. Personne ne voudrait être dans une situation de dépendance comme celle-ci. Le cas échéant, il n'aurait de cesse d'en sortir. C'est ce qu'est en train de faire le gouvernement syrien en ce moment même en amont de Damas, à Wadi Barada, et peu lui importe que le Front Nusra s'y trouve bel et bien, comme lui-même l'affirme catégoriquement, ou qu'il n'y soit pas, comme l'assure formellement la rébellion, qui menace de ne pas se rendre à Astana si les hostilités se poursuivent en violation du cessez-le-feu. **Suite en page 3**

Accusant des parties «anonymes» d'être derrière les incidents de Béjaïa

# Sellal : «Pas de printemps arabe en Algérie»

- La vie a repris totalement son cours normal à Béjaïa L'heure est au bilan ou plutôt aux solutions



PH/D. R.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a accusé «des parties anonymes chargées d'une mission» d'être derrière ce qui s'est passé à Béjaïa et d'autres régions du pays tout en qualifiant ces incidents de «leçon positive» à même d'inciter son gouvernement à travailler davantage. **Lire page 3**

Abdelkader Ouali, ministre des Ressources en eau

## La hausse des tarifs de l'eau «pas envisageable pour l'heure»

Page 4

Festival du théâtre arabe à Oran

## Huit représentations en lice pour le «Prix El Kassimi»

Page 13

## Marché parallèle de la devise

# Les bureaux de change seront «insuffisants» selon Baba Ammi

■ Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a reconnu hier, au Conseil de la nation, l'impuissance de l'Etat face au problème épineux du marché parallèle de la devise, justifiant que les bureaux de change ne peuvent remédier à ce problème.

Par Louiza Ait Ramdane

Les bureaux de change n'apporteront pas grand-chose au marché parallèle de la devise. «L'ouverture de bureaux de change ne peut, à elle seule, remédier au problème du marché parallèle», affirme le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi. Son argument : «La demande dépasse l'offre».

Répondant aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre affirme que le problème du change ne réside pas en l'ouverture de bureaux dédiés à ce genre d'opérations, précisant que «la faiblesse de l'offre de la part des citoyens non résidents ou étrangers induite par les lacunes du secteur du tourisme, d'une part, et la forte demande de la part des citoyens résidents, d'autre part, sont à l'origine d'un déséquilibre entre l'offre et la demande». Pour cela, les pouvoirs publics «œuvrent à la mise en place de mesures pour remédier progressivement à cette situation», indique le ministre.

Réfutant la promulgation «d'un quelconque décret exécutif en avril dernier», M. Baba Ammi fera savoir que les quarante-six bureaux de change évoqués ont obtenu en fait un agrément de la Banque d'Algérie (BA) conformé-

ment à l'instruction 08-96 et l'instruction 13-97, et la directive n° 07-95 relative au contrôle du change. Sur les 46 bureaux agréés, 40 se sont vu retirer leur agrément, dont 13 à la demande des bénéficiaires eux-mêmes, et 27 pour non entrée en activité après l'obtention de l'agrément, ajoute le premier argentier du pays. Le ministre explique aussi que les bureaux de change ne peuvent vendre de devise aux citoyens résidents que dans des cas fixés par la loi. Sur une éventuelle émission de titres sans intérêt dans le cadre de l'emprunt obligataire, lancé récemment par le Trésor public, le ministre des Finances fait état d'un «projet à l'étude pour l'émission d'emprunts sans intérêt», rappelant par la même occasion que nombre de banques, notamment la Caisse nationale d'Epargne et de prévoyance (Cnep) et la Banque de développement local (BDL) émettent au profit du large public des titres sans intérêt, outre l'existence d'un livret d'épargne sans intérêt. Le ministre tient également à préciser qu'«il n'existe pas de banques islamiques et de banques non islamiques», affirmant qu'«il y a des banques soumise à un système bancaire international et qui peuvent pro-



poser des services avec ou sans intérêt en matière d'épargne». Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie globale de modernisation du système financier par la diversification des prestations offertes aux clients, indique Baba Ammi. La loi autorise les banques et les établissements financiers à proposer des prestations qui ne sont pas

basées sur le taux d'intérêt, ajoute-t-il, rappelant que des instructions ont été données dans ce sens à l'ensemble des banques publiques d'où le produit «Moucharaka» ou «Mourabaha».

Concernant l'Emprunt national pour la croissance économique, lancé en avril dernier, le ministre fait état de la collecte d'un montant global de 560 mil-

liards de DA, affecté au financement d'infrastructures de base telles que des ports, des voies ferrées et l'extension des zones industrielles. Le ministre indique, en outre, que l'opération de mise en conformité fiscale volontaire a incité nombre de commerçants et de chefs d'entreprise non structurés à intégrer le secteur formel. L. A. R.

Afin de diversifier l'économie nationale

## Bouchouareb : «L'Etat doit se tourner vers la sous-traitance»

Dans un contexte économique où la rente des hydrocarbures remplit de moins en moins les caisses de l'état, il est plus que jamais urgent de tabler sur la production nationale et de la diversifier. Pour ce faire, concernant le secteur industriel, il faut, selon le ministre, se tourner vers la sous-traitance. 2017 sera son année, a-t-il déclaré jeudi à Sétif. C'est dans une conjoncture socio-économique très difficile que traverse actuellement le pays que le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, a insisté, jeudi, lors de sa visite de travail à Sétif, sur l'importance de se tourner vers une industrie de sous-traitance en vue de contribuer à la diversification de l'économie nationale. Un moyen efficace qui, selon lui, permettra de sortir de la dépendance liée aux hydrocarbures. L'année 2017 sera celle de la sous-traitance, a-t-il déclaré à ce propos. Sur ce point, tout en réitérant la décision du gouvernement d'encourager l'investissement industriel en vue de transformer l'Algérie d'ici à 2019 en véritable pays émergent, il n'a pas manqué de rappeler les multiples mesures incitatives de la loi de finances 2017 proposées aux investisseurs du créneau. Un domaine prometteur dont peut bénéficier l'économie, et ce, par l'introduction d'un certain savoir-faire venant des investisseurs étrangers. Un exemple sur lequel s'est prononcé M. Bouchouareb au cours de son inspection



du projet de construction d'une unité de production de pneumatiques à la zone industrielle de Sétif. «Cette unité d'une capacité de production de 2 millions d'unités par an pour un marché national de 6 millions d'unités, permettra de passer à la sous-traitance destinée à l'industrie automobile», a-t-il souligné. Le ministre de l'industrie a affirmé également que sa visite à cette unité vise à l'appuyer et lui apporter tout le soutien qui lui permettra d'atteindre, dans le plus proche délai, la phase de production. Et d'ajouter que cette dernière peut considérablement

contribuer à la diversification de l'économie, donc de la réduction de la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. Revenant à l'occasion sur les préoccupations des investisseurs, dont celles relatives au foncier industriel, le ministre a mis l'accent sur l'intérêt accordé par le gouvernement à la question. La prise en charge avec la création de 22 zones industrielles sera à l'ordre du jour, a annoncé M. Bouchouareb. Pour ce qui est de certaines productions où l'Algérie est bien classée, il a cité celle du phosphate. A ce sujet, il a affirmé que les pays s'autosuffiraient durant

toute l'année 2017 et dirigera même son surplus à l'exportation, surtout vers Chine et l'Inde. Par ailleurs, sur l'exportation de ciments le ministre a souligné que la préparation est en cours, il ne reste qu'à aménager des plateformes au niveau des ports.

### Une production de 5,5 millions tonnes par an : enfin l'autosuffisance en ciment ?

La visite de travail effectuée jeudi dans la wilaya de Sétif par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, a permis également l'inauguration de la 2<sup>e</sup> ligne de production de la Société des ciments d'Ain El Kébir (SCAEK) du Groupe public industriel des ciments d'Algérie (GiCA). Ainsi, le premier responsable du secteur a annoncé que la production nationale de ciment augmentera de 5,5 millions tonnes/an. Selon les explications fournies au ministre, la mise en service de la ligne avec une capacité de 2 millions de tonnes par an permettra à l'Algérie de passer à l'étape d'autosuffisance en ciment. La mise en exploitation de cette deuxième ligne confirme le défi relevé par l'Algérie en matière de production de ciment, a indiqué le ministre de l'Industrie et des Mines. Yacine Djadel

Accusant des parties «anonymes» d'être derrière les incidents de Béjaïa

# Sellal : «Pas de printemps arabe en Algérie»

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a accusé «des parties anonymes chargées d'une mission» d'être derrière ce qui s'est passé à Béjaïa et d'autres régions du pays tout en qualifiant ces incidents de «leçon positive» à même d'inciter son gouvernement à travailler davantage.

Par Nacera Chenafi

Le Premier ministre s'est exprimé jeudi sur ce qui s'est passé notamment dans les wilayas de Béjaïa et Bouira au cours de cette semaine, une grève des commerçants qui se disent contre la loi de finances 2017 mais suivie d'actes de violence. Pour Sellal, «des parties anonymes étaient à l'origine des récents incidents qu'ont connus certaines régions du pays, notamment Béjaïa, et qui tentent de déstabiliser le pays». Il s'agit de la première réaction du Premier ministre 48 heures après ces événements.

Répondant à ce qu'il a qualifié de tentatives de déstabilisation du pays, il dira que «l'Algérie est un pays stable», rassurant que «les tentatives visant à la déstabiliser seront vaines». Pour Sellal, ces protestations «n'ont aucune relation avec le printemps arabe». Une manière pour le Premier ministre de dire que l'Algérie n'aura pas le même destin que plusieurs pays arabes qui ont connu des soulèvements qui ont eu une tournure dramatique, comme c'est le cas de la Syrie et de la Libye.

Dans ce cadre, il a mis en garde que l'État «fera barrage à toute tentative de déstabilisation visant l'Algérie». Toutefois, le Premier ministre a qualifié ces incidents de «leçon positive» à même d'inciter son gouvernement à travailler davantage.

Le Premier ministre n'a pas manqué de saluer la position adoptée par les jeunes et les familles algériennes, ainsi que les réactions des organisations et des partis politiques toutes obédiences confondues, qui ont



Ph./D. R.

manifesté une «maturité politique face à ces incidents». Il a aussi salué les jeunes, notamment ceux utilisant les réseaux sociaux, qui, a-t-il dit, ont «donné une forte leçon» de civisme.

Pour rappel, même si l'appel à la grève des commerçants, dont les initiateurs ne sont toujours pas identifiés, a été lancé sur les réseaux sociaux, ces mêmes outils de communication ont connu un grand rush d'appels à l'apaisement, et le rejet de la violence.

Revenant sur la situation économique, le Premier ministre a affirmé que le pays «vit une situation économique délicate», mais il rassure que celle-ci est «maîtrisée». A ce propos, il a rappelé «les engagements du président de la République et du gouverne-

ment à satisfaire tous les besoins des citoyens».

Il a rassuré aussi qu'«il n'y aura aucun recul concernant le volet social», et qu'il n'y a aucun autre choix devant son gouvernement sauf celui de «poursuivre l'amélioration de la situation». Dans ce cadre, il cite l'engagement du gouvernement dans le secteur de l'habitat malgré la crise financière en affirmant la programmation de lancement de 120 000 logements AADL en 2017.

Ces assurances du Premier ministre interviennent après deux jours des protestations qu'ont connues quelques régions du pays en raison de la hausse des prix de certains produits alimentaires et services, qui ont été émaillées par des actes de violence. Le ministre de

l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, était le premier à réagir sur ces événements au cours de sa visite à Guelma mardi dernier en réponse à des questions des journalistes. Il avait parlé de l'existence «de plusieurs parties à l'intérieur et l'extérieur du pays qui voudraient frapper la stabilité du pays et semer le doute parmi les Algériens...». Cependant, ces parties restent anonymes mais il est clair qu'elles ont trouvé un terrain propice, sachant que certains commerçants ont augmenté les prix de plusieurs produits en justifiant cette attitude par l'augmentation de la TVA de deux points. Plusieurs appels ont été lancés pour l'intervention de ministère du Commerce et les services de contrôle.

N. C.

La vie a repris totalement son cours normal à Béjaïa

## L'heure est au bilan ou plutôt aux solutions

La wilaya de Béjaïa a renoué avec le calme après trois jours de violences, de destructions et de pillages de biens privés et publics. La vie a repris totalement son cours normal. L'heure est au bilan des dommages causés par les actes de vandalisme et destructions un peu partout, notamment à Béjaïa, Akbou et Tazmalt où des biens publics et privés ont été détruits, saccagés et incendiés. Les dommages causés par la fureur juvénile ou la folie humaine sont immenses. Cependant, aucun bilan officiel n'a été dressé par les services concernés. Mais, on devine un peu son importance selon les édifices saccagés, incendiés et pillés. Ainsi, on peut dire sans risque de se tromper que les

dégâts se comptent par centaines de milliards de centimes, voire plus. On peut citer parmi les dégâts causés par les manifestations le saccage d'une station-service de Naftal, le siège de la SDE et la Cnas de Tazmalt, les sièges des contributions, de l'Anem et la SDE d'Akbou, le siège de la DE, un bus de l'ETUB, le showroom de Condor, l'agence BMP Paribas, un collège d'enseignement moyen et des aubris à Béjaïa, des dommages sur les commissariats de Sidi-Aïch, de Tichy et de Seddouk, saccage d'un fourgon cellulaire de la police, et la liste n'est pas encore exhaustive. La plupart des personnes, une centaine environ (des jeunes pour la majorité) lors des affrontements de Béjaïa ont été libérées. Les

pertes et manques à gagner aussi peuvent être calculés en dizaines de milliards de centimes du moment que la grève des commerçants a duré trois jours et l'activité du port de Béjaïa était paralysée. Idem pour les activités des zones d'activités et des zones industrielles de Béjaïa, El-Kseur, Akbou, etc... En fait, c'est toute l'activité économique et commerciale qui était paralysée durant trois jours. Les services de la voirie et nettoiement des APC ont commencé à nettoyer les rues et routes, des stigmates des affrontements depuis mercredi après-midi soir et les journées de jeudi et d'hier. Par ailleurs, ce mouvement de protestation soulève bien des interrogations. A commencer par la solution envisagée par les

pouvoirs publics afin de guérir ce mal profond mais, surtout, sur leur capacité à écouter la rue et ses préoccupations et les gens de bon sens afin de trouver des solutions aux failles, de corriger notre système social et surtout lutter contre la spéculation par le contrôle des circuits de distribution des produits, non subventionnés, qui échappent totalement à la régulation et au contrôle. Ces gens ont un monopole et fait main basse sur des mécanismes de stockage et leur corollaire les prix. Ils peuvent faire la pluie et le beau temps en une journée. C'est à cela qu'on doit s'attaquer et surtout ne pas se tromper de cible comme à chaque événement dramatique. Quand bien même la violence ne peut-être justifiée, il reste

M. H.

## LA QUESTION DU JOUR

### Après la bataille d'Alep, celle de l'eau

suite de la page Une

Or il n'y a pas qu'elle qui soit dans cette disposition. La Turquie l'est tout autant, sinon davantage, qui affecte de croire que la bataille de l'eau est à l'instigation de l'Iran et de lui seul, et qui somme la Russie d'y mettre le holà, pour autant que celle-ci tienne à la conférence d'Astana. Nul des protagonistes déclarés et non déclarés du conflit syrien n'est aussi emberlificoté dans ses calculs en Syrie que la Turquie. Voilà un pays membre de l'Otan qui est devenu ami de la Russie, et qui menace les Etats-Unis, un allié historique, de fermer la base d'Incirlik, où est stationnée une partie de l'arsenal nucléaire de l'Otan en Europe, et d'où décollent bien de ses avions pour aller frapper Daech. Ce même pays dont l'armée est entrée en Syrie, soi-disant pour y affronter Daech, alors qu'il est notoire que c'est en réalité pour empêcher les Kurdes syriens de se tailler à sa frontière un Etat qui soit à eux, mais dont le corps expéditionnaire est mis en échec par Daech, et qui maintenant exige que l'aviation de la coalition intervienne contre ce dernier, sous peine de perdre l'usage de la base d'Incirlik. Ce même pays, ou plutôt ce même gouvernement turc, engagé depuis la mi-juillet de 2016 dans une épuration à grande échelle à l'encontre des partisans de Fethallah Gülen, coupables à ses yeux de tentative de coup d'Etat, et pour qui l'extradition de ce même Gülen est d'une importance capitale. S'ils ne l'extradent pas, ce qu'ils ne semblent guère envisager, les Etats-Unis non seulement continueront d'être tenus en suspicion, mais risqueront de se faire vider d'Incirlik, avec leurs avions et leurs bombes atomiques. Il faut être particulièrement habile pour tirer son épingle d'un jeu aussi compliqué. N'importe qui s'y perdrait. N'importe qui s'y serait déjà perdu. Le régime Erdogan semble s'y reconnaître encore quant à lui. Mais jusqu'à quand ? Telle est la question.

Hocine Cherfa

Cherfa

Abdelkader Ouali, ministre des Ressources en eau

## La hausse des tarifs de l'eau «pas envisageable pour l'heure»

■ Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a indiqué jeudi à Médéa, que l'augmentation de la tarification de l'eau «n'est pas envisageable à l'heure actuelle», précisant, toutefois, qu'une «réflexion a été engagée pour étudier de plus près la question pour voir la faisabilité de la chose».

Par Hafsa C.

«Aucune nouvelle tarification n'est à l'ordre du jour et nous nous donnons tout le temps nécessaire pour étudier les implications d'une éventuelle augmentation de la tarification de l'eau», a indiqué le ministre lors de la visite de la station d'épuration de «Oued-Lahrache», périphérie sud de la ville de Médéa.

M. Ouali a expliqué la réflexion engagée autour de cette question prend en ligne de compte plusieurs paramètres, dont celui relatif à la trésorerie des établissements de gestion d'eau, l'impact d'une éventuelle aug-

mentation sur le pouvoir d'achat des ménages, ainsi que le poids d'une hausse de cette tarification sur le potentiel industriel du pays, assurant que si augmentation y aura, les couches les plus névralgiques continueront de bénéficier du soutien de l'état.

Le ministre des Ressources en eau a révélé, dans un autre sillage, que la nouvelle politique du secteur en matière de lutte contre la déperdition d'eau et le branchement illégitime, a permis à ce dernier de récupérer plus de deux millions de m<sup>3</sup>, ajoutant que pas moins de quinze mille cas de fuites d'eau et de piratage sur les

conduites d'adduction d'eau potable ont été identifiés et traités, au cours du 2<sup>e</sup> semestre de l'année 2016. Il a indiqué que les efforts déployés, dans ce sens, ont abouti au recensement d'un nombre supplémentaire de fuites de branchement illégitimes, estimé à environ cinquante mille cas, soulignant que l'ensemble de ces cas font l'objet de traitement et devrait permettre de récupérer un volume d'eau plus important et réduire, ainsi, le manque à gagner qu'enregistrent les établissements de gestion d'eau.

H. C./APS



PH/DR

Membres de la Haute instance de surveillance

## Bouteflika signe les décrets de nomination

La signature, jeudi, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika des décrets portant nomination des membres de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), intervient en prévision des échéances électorales prévues en 2017. «Il s'agit d'une part, d'un décret portant nomination de 205 magistrats proposés par le Conseil supérieur de la magistrature pour siéger au sein de cette Haute instance», selon un communiqué de la présidence de la République. «Il s'agit d'autre part, d'un décret portant nomination de 205 compétences indépendantes choisies parmi la société civile, conformément aux dispositions de la loi organique n°16-11 du 25 août 2016, relative à la Haute instance indépendante de surveillance des élections», note la même source. Les compétences indépendantes qui composent cette instance ont été proposées par un «Comité ad hoc, institué par ladite loi, et présidé par le président du conseil national économique et social». Selon le com-

munique de la présidence de la République, «ce Comité a accompli sa mission en tenant compte de la représentation de la société civile à travers l'ensemble des wilayas ainsi que de la communauté nationale à l'étranger». En outre, l'ensemble des compétences indépendantes sélectionnées, est-il précisé dans le communiqué, «ne sont ni des élus, ni des membres de partis politiques, ni des titulaires de fonctions supérieures de l'Etat». La nomination des membres de la Haute instan-

ce fait aussi suite à la désignation par le chef de l'Etat, après consultations des partis politiques agréés, de Abdelwahab Derbal, à la tête de cette instance. M. Derbal a été nommé par le président de la République, le mois de novembre 2016 à la tête de cette Haute instance, après des consultations menées par la présidence de la République avec l'ensemble des partis politiques. Sa nomination est intervenue suite à une consultation menée, sur instruction du chef de l'Etat, par le cabi-

net de la présidence, avec l'ensemble des partis politiques agréés, qui sont au nombre de 70, au sujet de la proposition de M. Derbal pour la présidence de cette instance. Juriste de formation, M. Derbal a, notamment été élu à l'Assemblée populaire nationale en 1997 au titre du parti «Nahda», puis a exercé successivement les fonctions de ministre chargé des Relations avec le Parlement et de conseiller à la présidence de la République, avant de diriger le Bureau de la

Ligue arabe auprès de l'Union européenne à Bruxelles. M. Derbal a, également, été ambassadeur d'Algérie en Arabie saoudite. La Haute instance de surveillance des élections, qui a été créée conformément à l'article 194 de la Constitution, «veille à la transparence et à la probité des élections présidentielles, législatives et locales et du référendum, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin».

L. O./APS

Benghebrit au sujet des résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2016-2017

## «Pas loin de ceux enregistrés en 2015-2016»

La ministre de l'Education nationale, L. Nouria Benghebrit, a affirmé jeudi, que «les données disponibles au ministère de l'Education nationale révèlent que les résultats du premier trimestre de l'année scolaire 2016-2017 ne sont pas loin de ceux enregistrés durant la même période de l'année précédente». Lors d'une Conférence nationale regroupant les directeurs du secteur de l'Education nationale, la ministre a précisé que l'«Inspection générale du ministère présentera à la fin du mois en cours, les résultats

du premier trimestre», tout en soulignant que «les données disponibles indiquent que les résultats de ce premier trimestre ne sont pas loin de ceux enregistrés en 2015-2016». «En cas de dysfonctionnements lors de l'exécution des programmes, notamment ceux qui concernent les première et deuxième années de l'enseignement primaire et la première année du moyen, l'inspecteur est appelé à les corriger à travers la refonte pédagogique» a-t-elle ajouté. «Les éventuelles lacunes toucheraient certaines matières et établisse-

ments seulement» a-t-elle ajouté, affirmant que «les enseignants estiment que les résultats insatisfaisants observés dans certaines matières sont justifiés par le fait que le premier trimestre soit le plus long et le plus difficile pour l'élève». Répondant à une question concernant les actes de vandalisme visant la direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa, M<sup>me</sup> Benghebrit a exprimé son «profond regret», précisant que certains dossiers de fonctionnaires détruits avaient été récupérés grâce à la numérisation.

Dalil H.

Ait Khelili (Tizi Ouzou)

## Raccordement de plus de 1 100 foyers au gaz naturel

POURSUIVANT l'opération de raccordement des localités de la wilaya au réseau de gaz naturel, le wali de Tizi Ouzou Mohamed Bouderbali a procédé, mercredi dernier, à la mise en service de l'alimentation de quelque 1 127 foyers en cette énergie dans les villages Klaa, Ath Khir, Lekhmis, Tandelest dans la commune d'Ait Khelili (30 km à l'Est de Tizi Ouzou). Cette mise en service intervenait dans le cadre d'une visite d'inspection effectuée par le wali dans les daïras de Mekla et Tizi Rached. Toujours dans le cadre de la même visite, Mohamed Bouderbali a

saisi l'occasion de son passage dans la commune de Souamaa (daïra de Mekla) pour appeler les habitants de la localité notamment les propriétaires des terres devant abriter la zone industrielle au profit de cette région à lever les oppositions qui retardent la concrétisation de cette opération devant permettre l'implantation de nombreux investisseurs privés. Alors qu'au niveau de la zone d'activités de la commune de Mekla, le chef de l'exécutif a instruit les responsables en charge de ce site à procéder à la récupération des lots de terrain non exploités pour l'im-

plantation des projets d'investissement. Irrité de prendre connaissance sur place du détournement de la vocation des lots de terrain affectés à la majorité des bénéficiaires en érigeant des habitations, Mohamed Bouderbali a même ordonné la démolition des habitations construites sur ce site. Plusieurs autres projets relevant des communes des deux daïras précitées ont été également inspectés par le wali de Tizi Ouzou qui s'apprête à clôturer son programme de visites dans les 21 daïras de la wilaya depuis son arrivée à Tizi Ouzou.

Hamid M.

## Agriculture

## Recensement des terres agricoles non exploitées

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chelgham Abdeslam, a indiqué jeudi que le secteur avait lancé un recensement des terres agricoles non exploitées à travers l'ensemble du territoire national, précisant que ceux qui n'ont pas mis en valeur les terres dont ils ont bénéficié seront déçus de leurs droits.

Par Salem K.

Répondant à la question orale du membre du Conseil de la nation, Hosni Saïdi, sur le sort des terres non exploitées dans la wilaya de Béchar et l'apport de ceux qui ont bénéficié de l'aide de l'Etat à la production agricole, le ministre a précisé que le recensement en cours ne concernait pas que la wilaya de Béchar mais l'ensemble du territoire national. «Un recensement de toutes les terres non exploitées est en cours. Ceux qui n'ont pas procédé à la mise en valeur des terres dont ils ont bénéficié seront déçus de leurs droits et les terres seront récupérées et attribuées à d'autres demandeurs conformément à la réglementation en vigueur», a affirmé M. Chelgham. Concernant les mesures prises pour la relance du secteur agricole dans la wilaya de Béchar, le ministre a précisé que 6,644 milliards de dinars avaient été alloués au développement agricole à travers le soutien accordé par l'Etat aux agriculteurs, notamment par le Fonds national de développement agricole. Plus de 9 000 exploitants ont bénéficié de ces aides, notamment pour la réalisation de 4 200 puits, la plantation de 12 000 hectares d'arbres fruitiers, la construction de 385 structures pour l'élevage, la réalisation de 8 chambres froides d'une capacité de 4 800 mètres cubes et la distribution de 1 082 ruches d'abeilles. Ces programmes ont permis d'enregistrer des progrès notables en matière de production agricole et un bond qualitatif



Abdeslam Chelgham, ministre de l'Agriculture et de la Pêche

entre 2001 (début du programme national de développement agricole) et 2016, a indiqué le ministre, citant l'élargissement de la superficie arable de 6 339 hectares à 22 000 hectares, l'augmentation de la valeur de la production de 8,9 milliards de dinars en 2001 à 14,9 milliards de dinars en 2016, soit 1% de la valeur de la production agricole nationale. Les différentes filières agricoles, notamment stratégiques comme les céréales, la pomme de terre, les légumes et les fruits, ont enregistré une croissance soutenue depuis 2001, a ajouté le ministre, faisant état de la création de 23 320 emplois, dont plus de 19 000

permanents, dans la wilaya. Concernant le foncier agricole au niveau de la wilaya de Béchar, 1 207 exploitants ont bénéficié d'exploitations privées dans le cadre de la loi n° 83-18 relative à l'accès à la propriété foncière agricole, soit une superficie de 48 577 hectares, outre l'octroi de 153 actes de concession. Pour les exploitations créées dans le cadre de la loi fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, il a été procédé à la régularisation de la situation de 1 207 exploitants sur 1 315 avec délivrance d'actes de concession. En outre, 1 789

exploitants ont bénéficié des nouvelles exploitations créées dans le cadre de la circulaire interministérielle de 2011, dont 538 ont obtenu des actes de concession. Répondant au sénateur qui a estimé que les chiffres présentés par le ministre étaient «loin de la réalité», M. Chelgham s'est dit prêt à une enquête sur le terrain, en présence du membre du Conseil de la nation, pour confirmer la véracité de ces réalisations et élaborer un rapport qui sera soumis au président du Conseil de la nation. A une autre question sur le gel du projet d'aménagement de la forêt du Sahel dans la wilaya de Boumerdès, le ministre a indiqué

que la direction des forêts s'attelle actuellement à l'examen du dossier de ce projet – gelé en raison de la baisse des revenus de l'Etat – en vue de le confier à des investisseurs privés. Il s'agit, a poursuivi le ministre, d'une nouvelle vision qui permettra aux opérateurs privés d'investir dans la réalisation de projets de loisirs dans le secteur des forêts. La forêt du Sahel de Boumerdès s'étend sur une superficie de 342 ha, dont 50 ha seront aménagés en espace de loisirs dans le cadre d'un projet, dont le coût s'élève à 200 millions de DA. S. K./APS

## Ouargla

## Le complexe de conditionnement de dattes opérationnel en février

Le complexe de conditionnement et d'exportation de dattes de Ouargla entrera en service au mois de février prochain, a appris l'APS des responsables de la wilaya. Ce complexe privé, dont les travaux de réalisation ont atteint 95% d'avancement, contribuera au renforcement des capacités économiques nationales à indiqué le wali de Ouargla, Abdelkader

Djellaoui, en marge d'une inspection mercredi du chantier de ce projet. D'une capacité de production de 4 000 tonnes/an, cette structure industrielle permettra aux agriculteurs d'y écouler leurs récoltes de dattes et d'assurer des revenus en devises à la faveur de l'exportation de produits «bio» sans traitement chimique, selon les explications fournies. Le promo-

teur du projet, Bazine Belkacem, a, de son côté, indiqué que des contrats ont été signés au dernier trimestre de 2016 avec des opérateurs économiques étrangers (USA et Allemagne), en prévision de l'exportation de quantités de dattes de variétés diverses (Degla-Beïda, Ghers et autres), utilisées comme matières premières dans certaines industries biochi-

miques. Le projet, d'un coût de 200 millions DA et occupant une superficie de 4 800 m<sup>2</sup>, dont 3 000 m<sup>2</sup> bâtis, au niveau de la zone d'activités de la commune de Ouargla, générera à son entrée en service 200 emplois pour la main-d'œuvre ordinaire et 10 autres pour l'encadrement (ingénieurs notamment), a fait savoir M. Bazine. Sarah G.

## Accord Opep

## L'Irak réduit sa production de pétrole

L'Irak a réduit de quelque 200 000 barils par jour sa production de brut, conformément à l'accord conclu par l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) en vue de faire remonter les prix, a indiqué jeudi le ministère du Pétrole. «L'Irak a réduit sa production à environ 4,6 millions de barils par jour (mbj)», a indiqué Assem Jihad, un porte-parole du ministère cité par l'AFP. L'Opep est parvenue le 30 novembre à un accord de baisse de sa production de 1,2 million de barils par jour pour ramener son plafond à 32,5 mbj applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour six mois renouvelables. L'Irak a été particulièrement affecté par la baisse des prix du

brut, alors que le pays mène une guerre coûteuse contre le groupe Etat islamique. Le pétrole remonte, le Brent à 57,39 dollars le baril. Les prix du pétrole poursuivaient leur hausse vendredi en cours d'échanges européens alors que l'Arabie saoudite aurait abaissé sa production, selon des informations de presse. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 57,39 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 50 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février gagnait 45

cents à 54,21 dollars. Les cours de l'or noir, qui avaient brièvement accusé le coup jeudi après des données hebdomadaires décevantes du Département américain de l'Energie (DoE) sur les réserves des Etats-Unis, remontaient vendredi pour achever d'effacer la chute observée mardi. «Les prix du pétrole avancent à tâtons, malgré des données impressionnantes sur les réserves des Etats-Unis. Les réserves de brut ont augmenté de 7 millions de barils, alors que les importations ont chuté. Les réserves de produits distillés et d'essence ont augmenté de respectivement 10 millions et 8,3 millions de barils», ont commenté les analystes de JBC Energy. Mais

les marchés sont restés focalisés sur les producteurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et sur leurs partenaires, qui se sont engagés à réduire leur production dès ce mois de janvier pour permettre aux marchés de se rééquilibrer. «Selon des sources de presse, l'Arabie saoudite a complètement appliqué son engagement, et a réduit sa production de 486 000 barils par jour. Cette nouvelle preuve que le pilier de l'Opep (et premier exportateur mondial, NDLR) mène l'effort pour normaliser les niveaux des réserves internationales à soutenir les prix», ont commenté les analystes de PVM.

Lamine B.

Une page glorieuse de la guerre de Libération nationale

# Ancrer dans les mémoires la bataille d'Aït Yahia Moussa

■ En ce début de l'année 1959, le 5 janvier, Ait Yahia Moussa (30 km au sud de Tizi-Ouzou) qui faisait partie de la Zone IV de l'ex-Wilaya III historique, se préparait à abriter une importante réunion de coordination qui devait regrouper, au domicile de Krim Belkacem, des responsables de l'ALN dont les colonels Amirouche (Wilaya III), M'hamed Bougara (Wilaya IV) et Si El Houes (Wilaya VI). «Ayant eu vent de la tenue de cette réunion, l'ennemi a mis au point une opération pour capturer les responsables de l'ALN, en mettant en branle une machine de guerre infernale composée de plusieurs milliers de soldats armés jusqu'aux dents et appuyés par l'artillerie et l'aviation».



Par Maya Gh.

La bataille d'Aït Yahia Moussa qui a eu lieu le 6 janvier 1959, est l'une des pages glorieuses de la guerre de Libération nationale, ont témoigné jeudi au musée régionale du moudjahid de Tizi-Ouzou d'anciens moudjahidine.

S'exprimant à l'occasion d'une rencontre de commémoration du 58<sup>e</sup> anniversaire de cette bataille, Abdellah Dellys, Sana Ramdane, Challal Med Saïd, Chettabi Hocine et Naili Ali, se rappellent des atrocités commises ces jours-là à Ait Yahia Moussa par l'armée coloniale, mais aussi de la bravoure de leurs frères de combat.

En ce début de l'année 1959, le 5 janvier, Ait Yahia Moussa (30 km au sud de Tizi-Ouzou) qui faisait partie de la Zone IV de l'ex-Wilaya III historique, se préparait à abriter une importante réunion de coordination qui devait regrouper, au domicile de Krim

Belkacem, des responsables de l'ALN dont les colonels Amirouche (Wilaya III), M'hamed Bougara (Wilaya IV) et Si El Houes (wilaya VI), se rappellent-ils.

«Ayant eu vent de la tenue de cette réunion, l'ennemi a mis au point une opération pour capturer les responsables de l'ALN, en mettant en branle une machine de guerre infernale composée de plusieurs milliers de soldats armés jusqu'aux dents et appuyés par l'artillerie et l'aviation», se remémorent ces témoins qui gardent ancrés dans leur mémoire, selon leurs témoignages, l'horreur de cette bataille apocalyptique, mais aussi le courage des moudjahidine nourri par leur foi inébranlable en la justesse de leur cause, celle de la libération de l'Algérie du joug colonial.

L'arrivée des troupes françaises a été signalée par les sentinelles de l'ALN présentes sur les crêtes entourant Ait Yahia Moussa, dans l'après-midi du 5

janvier 1959. Des rapports sur un important mouvement de soldats de l'armée coloniale vers Ait Yahia Moussa, ont été transmis à l'ALN.

Des hélicoptères «Bananés» ont été utilisés pour acheminer sur les crêtes, à l'instar d'Allahal, des éléments de reconnaissance qui, une fois ayant repéré les maquisards, se repliaient pour laisser place aux bombardements par l'artillerie à partir des camps de Tazrout, Timzrit et Cantina, et à l'aviation.

Chettabi Hocine, ancien Chef de front, blessé au napalm lors de cette bataille, se rappelle que son chef militaire le lieutenant Mohand Oulhadj de Tafoughalt (Zone IV), qui a constaté que les troupes françaises commençaient à reculer pour laisser place à l'artillerie et à l'aviation, avait donné l'ordre à sa Compagnie d'engager un combat au corps. «Il nous a dit de suivre les soldats français et de les harceler afin de les pousser à engager le combat pour éviter

l'artillerie et l'aviation», se souvient-il.

«Vers 15h00, nous avons tué un chef de bataillon. Celui-ci avait sur lui un poste émetteur pour communiquer avec les dirigeants de l'opération», témoigne-t-il. «Lorsque la transmission entre ce chef de bataillon et ses chefs a cessé, l'ennemi a paniqué en pensant que nous avons maîtrisé tout le bataillon, ils ont recouru à l'utilisation du napalm», a-t-il ajouté, ému par les images horribles restées gravées dans sa mémoire des victimes brûlées par le napalm.

«Ce chef de bataillon français n'est autre que le sinistre Graziani, capitaine des paras tué par Rekam El Hocine, dans un corps à corps. Suite à quoi les bombardements et les tirs à l'artillerie s'intensifièrent aveuglément, au point où l'ennemi prit pour cibles ses propres éléments qu'il ne distinguait plus des moudjahidines», évoque Chettabi Hocine qui a vu plusieurs soldats brûlés au napalm.

Il se rappelle de l'aspirant Moh Ouamer blessé au napalm qui a demandé à ses compagnons de le laisser mourir. «Il nous a dit laissez-moi mourir mais poursuivez le combat. La mort d'aujourd'hui est la vie de demain».

«L'avantage numérique et le suréquipement de l'ennemi ne suffisaient pas devant le courage et la détermination des moudjahidine qui étaient beaucoup moins nombreux», a-t-il ajouté, soutenu par d'autres témoins présents.

Rabah Bendif, qui a pris part à cette bataille, appuya ce témoignage en soulignant que la Compagnie de la région II «était très bien entraînée par Hamraoui Akli, dit Chemchem, un adjudant de l'armée française qui avait fait l'Indochine et qui avait un très grand courage et ne craignait pas le combat au corps à corps».

Lors de la cérémonie d'inhumation des chouchada tombés aux champs d'honneur lors de

cette bataille, le colonel Amirouche, avait déclaré, que «c'est le sang de ces chouchada qui arrachera l'indépendance de l'Algérie» et, d'ajouter : «malgré les lourdes pertes humaines que nous avons subies, nous sommes, encore une fois, sortis victorieux, car aujourd'hui avec des milliers de soldats munis d'armes sophistiquées, d'avions et de pièces d'artillerie, l'ennemi n'a pas pu maîtriser la situation», a ajouté Sana Ramdane.

M. Gh./APS

## Tébessa Réception au deuxième trimestre du dédoublement de la RN 60

LE PROJET de réalisation d'un tronçon de 13 km du dédoublement de la route nationale (RN) n° 60, lancés à l'initiative d'un groupe d'entrepreneurs, sera réceptionné au deuxième trimestre de l'année en cours, a indiqué jeudi à Tébessa le directeur des travaux publics. Les travaux lancés en novembre 2016 sont actuellement à

15 % de taux d'avancement, a précisé à l'APS Rachid Salmi, soulignant que le chantier avance à «un rythme soutenu». Ce projet «de solidarité et d'action citoyenne», a-t-il ajouté, a été entamé à partir du village d'Ain El Fedha dans la région de «Haloufa», indiquant que les travaux de réalisation ont très vite enregistré une participation «active» de plusieurs entreprises privées.

M. Salmi a, à ce propos, fait part de la participation bénévole de sept entreprises privées, de deux bureaux d'études et d'un laboratoire d'analyses en plus du suivi effectué par les ingénieurs de la direction locale des travaux publics, révélant que la réalisation de ce tronçon sera parachevée dans les délais impartis.

Le réseau routier de la wilaya de Tébessa, long de plus de 2 840 km est constitué, à l'heure actuelle, de 590 km de routes nationales (RN), 418 km de chemins de wilaya (CW) et plus 1840 km de chemins communaux (CC).

Près de 16 % des routes nationales, 30 % de chemins de wilaya et de 35 % de chemins communaux nécessitent une mise à niveau, a-t-il soutenu.

Lyès D.

Baya F.

M'sila

## Création prochaine de 15 périmètres agricoles

Quinze nouveaux périmètres agricoles seront créés, dans la wilaya de M'sila, au cours de l'année 2017, a-t-on appris, jeudi auprès des services de la wilaya.

Ces périmètres agricoles seront répartis sur 13 communes de la zone sud de la wilaya, une région à caractère agropastoral et devront contribuer à l'émergence de nouvelles exploitations agricoles, a précisé la même source, faisant savoir que dix-huit investisseurs, parmi le nombre global des

demandeurs de projets, ont déjà bénéficié d'actes de concession.

L'opération qui vise le développement de la filière agricole et le renforcement de la production permettra la création de pas moins de 500 nouveaux postes d'emploi, selon la même source.

Ces projets sont également destinés à encourager l'investissement dans le domaine d'élevage et à développer la production des viandes rouges dans cette wilaya, une pro-

duction annuelle de 238 000 quintaux de viandes rouges et 27 000 quintaux de laine est enregistrée.

Forte de plus de 1 500 exploitations agricoles privées, réparties sur l'ensemble de ses communes, la capitale du Hodna est considérée comme une wilaya pilote dans la production de carottes, d'abricots et des viandes rouges, ont souligné des services de la wilaya.

Algérie-Libye

# Bensalah s'entretient avec le président du Haut Conseil d'Etat de Libye

■ Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, s'est entretenu, jeudi à Alger, avec le président du Haut Conseil d'Etat de Libye, Abderrahmane Swihli, sur «les développements en Libye dans le cadre de la démarche politique pour le règlement de la crise que traverse ce pays».



Ph: DR

Par Mondji B.

Lors de cet entretien auquel a assisté le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, les deux parties ont évoqué, en outre, «les efforts déployés aux niveaux régional et international pour encourager et élargir le dialogue interlibyen et réaliser la réconciliation nationale en vue d'accélérer l'entrée en vigueur de l'accord politique signé entre les parties libyennes, sous l'égide des Nations unies, le 17 septembre 2015», a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

M. Bensalah a rappelé, dans ce contexte, «les efforts que l'Algérie, en tant que pays voisin et frère, n'a de cesse consenti pour le rapprochement des positions des parties libyennes concernées dans le cadre d'un règlement politique à la crise que

connaît ce pays, convaincue que la solution politique est la seule alternative pour l'instauration d'une paix durable garantissant l'intégrité territoriale de la Libye à travers un dialogue global inclusif loin de toute ingérence étrangère».

De son côté, M. Swihli a exprimé sa «profonde reconnaissance à l'Algérie et au Président Abdelaziz Bouteflika pour les efforts consentis en vue d'encourager le dialogue entre les parties libyennes et parvenir à une solution durable à la crise interne».

Le président du Haut Conseil d'Etat de Libye s'est dit disposé à l'approfondissement de la coopération et l'échange entre l'institution qu'il préside et le Conseil de la nation dans tous les domaines de leur compétence, soulignant «l'intérêt qu'il accorde à l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale et de gestion des phases de transition».

M. B./APS

Selon les Etats-Unis

## L'escalade en Libye profitera à Daech

Le département d'Etat américain s'est dit mercredi «vivement préoccupé» par les combats entre factions libyennes dans le centre du pays, en déclarant que l'escalade en Libye allait profiter à Daech.

«Nous sommes vivement préoccupés par la poursuite des combats dans le centre de la Libye, nous estimons que cela profitera à Daech et à d'autres groupes extrémistes», a déclaré John Kerby, le porte-parole du département d'Etat lors d'un point de presse.

Le diplomate américain a appelé les différentes factions libyennes à faire preuve de retenue et à appuyer le gouvernement d'union nationale (GNA) qui s'effor-

ce, selon lui, à préserver l'unité de la Libye et à superviser la transition vers un nouveau gouvernement, tel que prévu par l'accord politique libyen.

Kerby a réitéré «le ferme soutien» de Washington au gouvernement de Faiz Esseraj, indiquant qu'il était temps pour tous les Libyens de se réengager sur la voie du dialogue en vue d'une réconciliation nationale. John Kerby a refusé de commenter les propos du Maréchal Khalifa Haftar, rapportés mercredi par le quotidien italien *Il Corriere Della Sera*, selon lesquels la Russie était prête à lever l'embargo sur les armes, imposé à la Libye. Mais a affirmé que toute livraison

d'armes au chef militaire libyen constituait une violation de l'embargo imposé en 2011 par l'ONU. «Je n'ai pas de réaction ou de commentaire particuliers à faire concernant ces propos», a-t-il dit, relevant que les combats entre factions libyennes sont contre-productifs eu égard aux grands efforts qui doivent être déployés pour combattre le groupe terroriste auto-proclamé Organisation de l'Etat Islamique (EI/Daech). Selon des médias libyens, des combattants des milices de Misrata qui ont rallié le GNA et les forces de Haftar sont sur le qui-vive depuis une attaque perpétrée lundi contre un avion militaire transportant des officiers de Misrata se

rendant à des obsèques dans le sud du pays. Plusieurs militaires ont été blessés et un civil tué dans l'attaque condamnée par le GNA. Après l'attaque, les milices de Misrata ont dépêché des renforts dans la région de Joufra et celle proche de Sebha avec l'objectif, selon elles, de «sécuriser la zone».

Mercredi, le représentant spécial du secrétaire général et Chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Martin Kobler, a exprimé sa préoccupation face aux risques d'escalade en Libye, appelant les parties libyennes à éviter tout acte ou rhétorique susceptible d'embraser la situation.

Moncef D.

Afrique du Sud

## Le président de la RASD Brahim Ghali entame une visite de travail

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a entamé hier une visite de travail en Afrique du Sud, a annoncé la ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, M<sup>me</sup> Maite Nkoana-Mashabane, dans un communiqué parvenu jeudi à l'APS. «La visite de Brahim Ghali en Afrique du Sud est importante car elle intervient au moment où nous venons de célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la RASD», créée en 1976, et survient aussi «au moment où l'occupation illégale du Sahara occidental par le royaume du

Maroc se poursuit», a indiqué M<sup>me</sup> Nkoana-Mashabane dans son communiqué.

Le séjour du président Ghali en Afrique du Sud constitue également «un signal fort de soutien inébranlable de Pretoria au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination» et a également pour objectif de «renforcer davantage et consolider les relations entre les deux pays», lit-on dans le texte. «L'Afrique du Sud maintient sa position de principe soutenant le droit des Sahraouis à l'autodétermination conformément à la charte des Nations unies et à l'acte constitutif de l'Union africaine (UA)», a ajouté la chef de la diplomatie sud-africaine, souli-

gnant, dans le même ordre d'idées, l'«intensification de la solidarité» de Pretoria avec le Front Polisario.

M<sup>me</sup> Nkoana-Mashabane a en outre rappelé dans le document que l'Afrique du Sud avait décidé, en septembre 2004, de reconnaître la RASD «quand le Maroc a montré clairement son refus d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental en violation de la résolution 1495 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée en 2003».

Elle a, par ailleurs, exprimé la «grande préoccupation» de l'Afrique du Sud face à la persistance de la souffrance du peuple

sahraoui qui lutte pour l'autodétermination. L'Afrique du Sud a fait également part de son «inquiétude» par rapport à l'absence de progrès en vue d'un règlement du conflit au Sahara occidental, conformément à la légalité internationale. L'Afrique du Sud soutient aussi l'appel lancé par l'Union africaine (UA) à l'Assemblée générale de l'ONU pour «fixer une date» pour l'organisation du référendum d'autodétermination, comme énoncé dans l'avis consultatif du 16 octobre 1975 de la Cour internationale de justice, a-t-elle ajouté. Dans ce contexte, Pretoria «continuera à soutenir les efforts de l'envoyé spécial de l'UA pour

le Sahara occidental, l'ancien président du Mozambique, Joaquim Chissano, qui a examiné, l'année passée, avec de hauts responsables du Conseil de sécurité de l'ONU, les moyens de trouver une solution juste et durable garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a rappelé M<sup>me</sup> Maite Nkoana-Mashabane.

«L'Afrique a une responsabilité morale et politique de contribuer à trouver des solutions aux conflits dans le continent», a indiqué la ministre, avant de souligner le «rôle majeur» que doit jouer le continent en soutien aux efforts internationaux.

Halim Y.

## Incursions aériennes

## Démonstration de forces russes aux portes de l'Europe

■ Dans le ciel de la Baltique se joue depuis des mois, entre avions russes et de l'Alliance atlantique, une partie de chat et de la souris digne des grandes heures de la Guerre froide.

Quatre Mirage français viennent, pendant quatre mois, d'assurer la défense aérienne de la Lituanie: à 23 reprises, les pilotes ont répondu à l'appel «Alpha Scramble», «Décollage d'alerte», et ont pris l'air pour aller «intercepter» des appareils russes à l'étoile rouge. «Intercepter est le terme que nous employons, mais il faudrait mieux dire identifier et surveiller», explique à l'AFP, sur la base aérienne lituanienne de Siauliai où le contingent français a été déployé jusqu'au 4 janvier, le lieutenant-colonel Isaac Diakite, chef du détachement.

«Les Russes veulent à rester dans l'espace aérien international, longent l'espace balte sans y pénétrer: ils ont le droit d'être là. Mais nous aussi», dit-il. «Donc nous décollons pour aller voir, identifier l'appareil, le prendre en



photo, montrer que nous sommes là».

Depuis le début des années 2010, et davantage encore depuis 2014 et la crise ukrainienne, l'aviation russe est de plus en plus présente sur la frontière Nord de l'Otan, multipliant les vols, s'approchant des frontières, sans toutefois les violer. «C'est un petit jeu, une démonstration de force, de puissance pour montrer qu'ils sont de retour après une importante rénovation de leur flotte», explique le général Olivier Taprest, commandant de la défense aérienne française, venu à Siauliai pour participer à la cérémonie de fin de mission des Mirage français.

Chasseurs-bombardiers Soukhoï, avions de transport

Antonov ou bombardiers stratégiques à long rayon d'action Tupolev: les radars de l'Otan repèrent régulièrement le franchissement par des appareils russes de la «ligne Omega», une limite Otan passant au Nord de la Norvège qui déclenche une alerte sur les bases de l'Alliance atlantique et l'envoi de ses chasseurs. Par trois fois au cours des derniers mois de 2016, des bombardiers Tupolev ont été repérés, suivis, surveillés dans le ciel de la Baltique ou à l'Ouest des îles britanniques. Le 19 novembre 2015, des appareils de ce type ont contourné l'Irlande, sont entrés en Méditerranée, ont bombardé en Syrie puis sont rentrés en Russie en survolant l'Iran. «Tout à fait inutile tactiquement, mais c'est un message: si

vous calculez la distance parcourue et la reportez sur une carte, vous voyez que vous pouvez atteindre New York», dit le général Taprest.

Comme des chiens de garde qui courent à la grille d'une propriété quand approche un intrus, sans forcément mordre ni même aboyer, les chasseurs de l'Otan (qui se relaient dans les pays Baltes, anciennes républiques d'URSS) sont là pour montrer à Moscou que le ciel de l'Alliance est défendu, qu'on ne peut s'en approcher sans provoquer une réaction. La procédure est précisément codifiée: les deux appareils intercepteurs approchent d'abord à mille mètres (et 300 mètres au-dessus) du «bogey», l'avion non-identifié. Puis l'un d'eux se place sur le côté de la

cible, de 300 à 50 mètres, pour être vu du pilote.

«Si c'est de nuit, on utilise un phare de police, qui éclaire le cockpit», raconte à l'AFP le capitaine français «Rom's», un surnom. «Parfois, ils nous répondent avec le leur, parfois non. Puis on passe en pilotage automatique pour lâcher les commandes et prendre des photos qui sont envoyées à l'état-major». Si l'avion russe ne dévie pas de sa course et reste dans le ciel international, c'est la fin de la mission. Au cas, bien improbable en Baltique, où il viole l'espace aérien de l'Alliance, la réponse est graduée: détournement, arrondissement, tirs de semonce (d'abord des leurres, puis au canon), pour finir, en dernier recours, par un tir de missile. Toutes ces phases sont commandées du PC opérationnel de l'Otan. «On peut aussi tenter de contacter le pilote russe par radio, sur la fréquence aéronautique d'urgence, 121.5», ils répondent parfois», ajoute le capitaine «Rom's». A 50 mètres, en plein ciel, les pilotes se voient de près, se font parfois des signes. «Mais la plupart du temps, ils ne tournent pas la tête. Ils sont sur leur trajectoire, ne s'en écartent pas».



## Points chauds

### Scepticisme

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump deviendra officiellement président des États-Unis le 20 janvier prochain, mais d'ici-là il n'hésite pas à déjà annoncer quelles seront les directions que prendra sa politique une fois installé à la Maison-Blanche. En effet, le président élu Donald Trump a commencé à rencontrer les patrons des services de renseignements américains, dans un climat tendu par son scepticisme concernant leurs découvertes sur une ingérence russe «aux multiples facettes» dans la récente campagne présidentielle aux États-Unis. Le milliardaire a ainsi rendez-vous ces prochains jours avec James Clapper, chef du renseignement américain, et les chefs de la CIA, John Brennan, et du FBI, James Comey. Au programme: la présentation du rapport réclamé par le président sortant Barack Obama sur les interférences commises, selon ces services, par la Russie dans le processus électoral américain. Moscou rejette catégoriquement ces accusations. Le rapport, qui doit être remis au Congrès au cours de la semaine, a été présenté au président américain jeudi après-midi. Dans une audition très attendue devant le Sénat américain jeudi matin, James Clapper et le chef de l'Agence de sécurité nationale (NSA), l'amiral Michael Rogers, en ont donné un léger avant-goût. Mais ils n'ont pas fourni de nouveaux éléments susceptibles de prouver une implication russe, James Clapper soulignant ne pouvoir en révéler davantage avant la présentation du rapport à Barack Obama. Ils ont néanmoins maintenu leurs accusations contre Moscou. Des responsables américains familiers du rapport ont indiqué à CNN que les intermédiaires ayant remis à WikiLeaks les e-mails qui auraient été piratés par les Russes avaient été identifiés. Par ailleurs, d'après le *Washington Post*, des communications entre hauts responsables russes célébrant la victoire de Donald Trump ont été interceptées. La Maison-Blanche a déjà sévi avec des sanctions la semaine dernière, notamment l'expulsion de 35 diplomates russes. Et elle a prévenu que d'autres représailles suivraient. «Les Russes ont une longue expérience dans l'ingérence électorale, qu'il s'agisse des leurs ou de celles des autres», a déclaré James Clapper. «Mais nous n'avions jamais vu une campagne aussi directe pour interférer dans le processus électoral». De son côté Trump continue à soutenir la Russie, même s'il n'exclut pas un changement d'avis en cas de preuves concrètes et solides. Reste à savoir si les services de renseignement américains pourront fournir de telles preuves ou s'ils continueront à soutenir la théorie de l'administration Obama pour justifier l'humiliante défaite de Hillary Clinton à la présidentielle. **F. M.**

## Terrorisme

### Le fils de Ben Laden sur la liste noire de Washington

Le fils préféré d'Oussama Ben Laden, Hamza, figure désormais sur la liste noire américaine des «terroristes internationaux», le jeune homme étant considéré comme l'héritier du fondateur défunt d'Al-Qaïda par ses appels à l'unité jihadiste et aux attentats contre l'Occident. Simultanément, alors que des experts estiment qu'Al-Qaïda a été supplantée par l'organisation jihadiste rivale État islamique (EI), son chef Ayman al-Zawahiri a accusé jeudi le dirigeant de l'EI Abou Bakr al-Baghdadi de «mensonges» sur la réalité de la lutte jihadiste. L'un des fils d'Oussama Ben Laden, Hamza, est dorénavant visé par des sanctions juridiques et financières américaines, des mesures annoncées jeudi par le département d'État contre cet homme d'environ 25 ans qui brûlait de devenir jihadiste aux côtés de son père, ex-ennemi N°1 de l'Amérique et tué par un commando américain au Pakistan en 2011, dix ans après le 11-Septembre. La désignation de Hamza Ben Laden comme «terroriste international» se fonde sur deux éléments factuels: le fait qu'Al-Qaïda avait proclamé en août 2015 l'appartenance du jeune homme au réseau jihadiste et le fait qu'il avait lui-même menacé les États-Unis dans un message audio de «revanche» diffusé en juillet dernier. En 2015 déjà, le fils Ben Laden, dont on

ne sait pas aujourd'hui où il se trouve, avait appelé à attaquer des «intérêts américains, français et israéliens à Washington, Paris et Tel-Aviv» et, l'an passé, il avait exhorté «des tribus d'Arabie saoudite à s'unir avec la branche d'Al-Qaïda au Yémen pour mener la guerre contre le royaume saoudien». En août, il encourageait encore les Saoudiens à «renverser» le régime de Ryad et à «libérer» la monarchie sunnite de l'influence des États-Unis. Il avait aussi exhorté en mai les jihadistes en Syrie à «l'unification des rangs des moudjahidine».

Hamza Ben Laden, qu'un parlementaire britannique avait surnommé un jour le «prince héritier de la terre», avait écrit à son père en 2009, reclus dans sa résidence repaire d'Abbottabad (Pakistan) avant qu'il ne soit tué en mai 2011 par des militaires américains. Dans ces lettres déclassifiées par la CIA et consultées par l'AFP en 2015, le fils Ben Laden assurait son père de sa détermination à mener le jihad. Le courrier révélait un jeune homme se vantant d'être «forgé dans l'acier», prêt à rejoindre Oussama Ben Laden dans un voyage «vers la victoire ou le martyre».

«Ce qui me rend vraiment triste, c'est que les légions de moudjahidine marchent et que je ne les ai pas rejointes», avait-il déploré en juillet 2009, à l'époque assigné à résidence en

Iran. D'après le Trésor américain, Hamza Ben Laden est né en 1989, à Jeddah, en Arabie saoudite. La presse lui donne plutôt 25 ans. Le renseignement américain le considère comme le fils préféré d'Oussama Ben Laden, lequel voulait en faire son héritier à la tête d'Al-Qaïda. Le département d'État a également pris jeudi des mesures contre un autre «terroriste international», l'Égyptien Ibrahim al-Banna, dirigeant d'Al-Qaïda dans la péninsule arabe (Aqpa).

La diplomatie américaine impose ainsi des «sanctions» financières et juridiques sur des ressortissants étrangers «dont on a déterminé qu'ils ont perpétré des actes de terrorisme ou qu'ils représentent un risque grave d'en commettre». En conséquence, tous les éventuels avoirs, biens et comptes détenus par Hamza Ben Laden et Ibrahim al-Banna aux États-Unis sont gelés et aucun Américain n'a le droit de commercer avec eux. Par ailleurs et sans que les informations aient un lien de cause à effet, l'Égyptien Zawahiri, successeur de Ben Laden, s'en est pris à la «campagne de déformation des faits, de peur et d'intimidation (...) à laquelle a malheureusement participé Ibrahim al-Badri (Abou Bakr al-Baghdadi)», dans un message audio cité jeudi soir par le centre américain de surveillance des sites jihadistes (SITE).





Festival du théâtre arabe à Oran

# Huit représentations en lice pour le «Prix El Kassimi»

■ Huit représentations théâtrales de plusieurs pays arabes sont en lice pour le Prix «El Kassimi» à la 9<sup>e</sup> édition du Festival du théâtre arabe, abritée par Oran et Mostaganem du 7 au 17 janvier en cours, a-t-on appris mercredi du secrétaire général de l'Instance arabe du théâtre.

Par Adéla S.

Animant une conférence de presse, à Oran, en compagnie du directeur général de l'Office national de la culture et de l'information, Lakhdar Benturki et le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, Ismail Abdallah a indiqué que 33 représentations, dont huit en compétition officielle, prendront part à cet événement culturel important à Oran et Mostaganem, après le Caire (2009), Tunis (2010), Beyrouth (2011), Amman (2012), Doha (2013), Sharjah (2014), Rabat (2015) et Koweït (2016). Trois représentations algériennes participeront à ce festival, dont l'opérette «*Hizia*» regroupant une interprétation théâtrale et musicale, écrite par le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, et l'épopée «*El Djazair, rihlat hob*» (Algérie, un voyage d'amour) du regretté moudjahid Omar El Bernaoui, en clôture. Le secrétaire général de l'Instance arabe du théâtre a souligné que la 9<sup>e</sup> édition du festival est «*remarquable*» car elle aura lieu dans un pays où le théâtre compte des



militants et des martyrs, à l'instar de Abdelkader Alloula, Azzeddine Medjoubi et Ould Abderrahmane Kaki. Cette édition est ainsi baptisée au nom d'un des chouhada du théâtre algérien, Azzeddine Medjoubi, en reconnaissance aux combats des

dramaturges, de leurs sacrifices et du rôle joué par le 4<sup>e</sup> art dans le changement et l'instauration d'un climat de liberté, a-t-il ajouté. Le festival honorerait des membres de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), fondée par le dramaturge algérien

Mustapha Kateb en 1958, en tant que messager artistique de la glorieuse révolution du peuple algérien et dont 15 artistes, femmes et hommes, sont en vie. Cette édition sera marquée par un prolongement de la durée du festival à 10 au lieu de six jours,

eu égard à la richesse du programme élaboré prévoyant 11 ateliers dont quatre sur les expériences théâtrales dans des pays arabes et un pour les lectures critiques des représentations. Ce festival verra la participation de 550 artistes d'Algérie et du Monde arabe dont 267 participants aux pièces de théâtre, 120 au congrès programmé à cette occasion, 70 aux ateliers et conférences critiques et au jury et 34 journalistes pour la couverture médiatique. Le congrès, placé sous le slogan «*Transit vers l'avenir entre le leadership et rupture cognitive*», traitera de deux conférences pratiques revisitant les chouhada du théâtre algérien, Azzeddine Medjoubi et Abdelkader Alloula, en plus d'un débat scientifique sur le texte théâtral arabe entre Marouf Ennekkache et Brahim Daninous. Des pièces de théâtre, retenues pour ce festival, seront présentées dans différentes wilayas de l'ouest du pays dont Relizane, Saïda, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mascara et Ain Témouchent.

A. S./APS

## Droits d'auteur

### 600 millions DA versés par l'ONDA

Les droits d'auteurs s'élevant à 600 millions de dinars ont été reversés à des artistes algériens au titre de l'année 2015, lors d'une cérémonie organisée jeudi à Alger en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. S'exprimant en marge de cette cérémonie, le directeur

général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), Samy Bencheikh El Hocine, a précisé que 2 969 artistes et auteurs algériens, dont 140 ayants droit, étaient concernés par ces rémunéra-

tions versées au titre des droits sur les œuvres protégées et déclarées auprès de l'Onda. Des artistes dont Rabah Driassa, Idir, Lotfi Attar, Abdelkader Chaou, Naïma Dziria et le comédien Mohamed

Adjaimi ont assisté à la cérémonie de versement des droits. En 2014, l'Onda a versé 600 millions de DA au profit de 3 127 artistes et auteurs. Des membres du gouvernement, des personnalités artistiques,

politiques et médiatiques ont assisté à cette cérémonie marquée par un hommage aux artistes disparus en 2016 dont Amar Ezzahi et Mohamed Tahar Fergani.

Amine G.

## Ouagadougou

### 20 films en compétition pour le grand prix du Fespaco

Vingt films seront en compétition pour le grand prix du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) qui se déroulera du 25 février au 4 mars dans la capitale burkinabè, ont annoncé jeudi les organisateurs, à Abidjan. Au total 1 000 films ont été présentés à la sélection cette année, une hausse de 30% par rapport à 2015. Vingt ont été retenus pour concourir pour le grand prix l'Étalon d'or du Yennenga, a annoncé lors de la

conférence internationale de lancement du prix à Abidjan le délégué général du Fespaco, Ardiouma Soma. Les réalisateurs des 20 films en course sont issus de 15 pays du continent. Parmi eux, deux Ivoiriens et trois Burkinabè.

La 25<sup>e</sup> édition du Fespaco qui rassemble toutes les années impaires la crème des réalisateurs, comédiens, techniciens du 7<sup>e</sup> art africain, aura comme thème : «*Formation et métiers du cinéma et de l'audiovisuel*».

Longs et courts métrages, films documentaires, séries télévisées et films des écoles africaines du cinéma seront primés. La plus haute distinction, l'Étalon d'or de Yennenga, sera décerné le 4 mars par un jury international, a indiqué M. Soma.

Sept salles de projection ont été retenues pour la diffusion des films du festival, qui a rassemblé 150 000 cinéphiles en 2015. Cette année, le budget est de 1,2 milliard de francs CFA (2 millions d'euros) et le gouverne-

ment burkinabè a assuré qu'un effort serait plus particulièrement consenti pour assurer la sécurité de la manifestation à Ouagadougou.

Racim C.

## Cinéma

### Décès de l'acteur indien Om Puri à 66 ans

L'ACTEUR indien Om Puri, qui avait notamment joué dans «*Gandhi*», est décédé vendredi des suites d'une crise cardiaque à 66 ans à son domicile de Bombay, rapporte la presse indienne. Né en 1950 dans l'État d'Haryana (nord), Om Puri avait débuté dans les années 1970 dans des films en marathi, avant de tourner dans de nombreuses productions en hindi, et même dans certains films pakistanais. Il joua également dans bon nombre de films occidentaux, parmi lesquels «*Gandhi*» de Richard Attenborough avec Ben Kingsley (1982), récompensé par huit Oscars. Il a également donné la réplique à Patrick Swayze dans «*La Cité de la joie*» de Roland Joffé (1992) ou récemment à Helen Mirren dans la comédie «*Les recettes du bonheur*» de Lasse Hallström (2014). En 2007, il campait l'ancien président pakistanais Mohammed Zia dans «*La Guerre selon Charlie Wilson*», de Mike Nichols, avec Tom Hanks, Julia Roberts et Philip Seymour Hoffman.

M. L.

## Sidi Bel-Abbès

### Projet «Lire et se défouler» bientôt dans les gares

Un projet «Lire et se défouler» sera concrétisé «*prochainement*» au niveau des gares de transport public de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris mercredi du directeur de la Bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Kebbati.

Ce projet, a indiqué Djillali Gosto, a été proposé par des responsables de la bibliothèque principale et de la direction de wilaya de la culture en vue d'exploiter ces structures de transport public pour inciter à la lecture en y installant une mini bibliothèque. Les gares seront dotées

de livres dans différents domaines et disciplines à mettre à la disposition des voyageurs pendant l'attente des moyens de transport.

Par ailleurs, une bibliothèque mobile chargée de livres ouvrira au niveau du boulevard Mactaa pour inciter et encourager les citoyens, dont notamment les élèves, à la lecture et à la recherche.

D'autres activités sont prévues à proximité de ces bibliothèques mobiles au centre-ville de Sidi Bel-Abbès dont celles de spectacles et de dessin pour

enfants adhérents à la bibliothèque principale et ce, tous les samedis.

Le directeur de la bibliothèque a appelé à l'adhésion d'un plus grand nombre à cet établissement en vue d'élargir le taux de lecture qui enregistre une avancée remarquable ces derniers temps.

La wilaya de Sidi Bel-Abbès dispose de 53 bibliothèques de lecture publique réparties à travers ses communes où tous les élèves des trois paliers bénéficient d'un abonnement gratuit.

R. C.

## AGENDA CULTUREL

**Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)**

**Jusqu'au 7 janvier 2017 :** Exposition «*Alger, je te vois*» de l'artiste Rachid Djemai.

**Galerie des Ateliers Bouffé d'art (résidence Sahraoui, Ben Aknoun, Alger)**

**Jusqu'au 7 janvier 2017 :** Exposition collective d'arts plastiques par les artistes Valentina Ghanem, Djazia Cherrih, Naïma Doudji, Djahida Houadef, Guita, Adane, Chegrane, Bourdine, Zerarti, Hioun, Belbahar, Zoulid, Dahel, Youcef Hafid et Djefal.

**Institut français d'Algérie 19 janvier :**

Joyce Jonathan, la dernière sensation de la musique française, sera en représentation en Algérie

## Coup-franc direct

Les objectifs doivent être connus !

Par Mahfoud M.

A quelques jours de l'entame du plus grand rendez-vous footballistique africain, force est de constater que le flou est de mise au sein de la sélection nationale qui ne connaît vraiment pas les objectifs qui lui sont assignés pour ce tournoi. En effet, les Verts partent encore une fois à l'aveuglette sans connaître les objectifs qu'ils doivent atteindre. Même s'ils savent qu'ils doivent se battre à fond pour réussir le meilleur parcours possible et surtout se refaire une santé après avoir raté le coche face au Cameroun et au Nigeria. Certains pensent que les Verts peuvent miser carrément le titre, mais cela est-il possible quand on sait que la sélection ne s'est pas préparée en conséquence et qu'il y a eu des changements au niveau de la barre technique nationale. Des changements également sur le plan de l'effectif avec l'arrivée de joueurs qui n'étaient pas là lors des derniers rendez-vous de l'EN qui devra tout refaire et se remobiliser à nouveau pour enregistrer de bien meilleurs résultats. Les Algériens sont en retard et doivent penser à bien gérer la CAN pour essayer de revenir avec le meilleur résultat possible.

M. M.

Judo

### Le renouvellement des EN sera progressif

LE RENOUVELLEMENT des sélections algériennes de judo se fera de manière «douce et progressive», a indiqué mercredi le directeur technique national (DTN), Samir Sebaâ, à deux jours du championnat d'Algérie Excellence (messieurs/dames), prévu vendredi et samedi à la salle Harcha (Alger). «Nous sommes constamment en quête de nouveaux jeunes talents, mais le renouvellement des différentes sélections nationales se fera de manière douce et progressive, car il n'est pas dans notre intérêt de brusquer les choses», a expliqué le DTN de la Fédération algérienne de judo (FAJ).

Certains internationaux algériens sont déjà trentenaires, à l'instar de Lyès Bouyacoub (33 ans), mais d'après la Direction technique nationale, «ce sont ces judokas qui représentent les meilleures chances de médailles à court et moyen terme», d'où la nécessité de ne pas les négliger.

Ces athlètes seront d'ailleurs présents lors du championnat d'Algérie Excellence (messieurs/dames) prévu vendredi et samedi à la salle Harcha-Hacène et pendant lequel seront repérés les judokas qui représenteront l'Algérie lors des importantes échéances à venir, notamment aux championnats d'Afrique 2017, prévus les 5 et 6 avril à Madagascar.

Habituellement, le championnat national Excellence est destiné uniquement aux huit seniors les mieux classés, aux champions des sept régions, ainsi qu'aux quatre meilleurs espoirs et juniors (messieurs/dames), mais «cette année verra exceptionnellement la participation d'autres judokas», selon la même source.

Outre les internationaux engagés dans les JO-2016 à Rio, comme Lyès Bouyacoub (-100 kg) qui n'ont pas eu l'occasion de décrocher leur qualification pour ce championnat Excellence, la DTN devrait procéder en effet au repêchage des éléments qui étaient blessés pendant la même période.

«Ces judokas font partie de l'élite nationale et leur présence est indispensable dans ce championnat Excellence, surtout que nous espérons en profiter pour repérer les athlètes qui représenteront les couleurs nationales dans l'immédiat», a expliqué Sebaâ.

Cette compétition sera par ailleurs l'occasion d'honorer d'anciens athlètes et dirigeants «ayant beaucoup donné» à la discipline.

GTAC-2017 de cyclisme

### Ould Ali veut régler toutes les entraves

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a instruit ses services à l'effet de régler définitivement les questions encore pendantes concernant l'organisation de la 7<sup>e</sup> édition du Grand Tour d'Algérie cycliste (GTAC-2017), prévue du 4 au 28 mars. M. Ould Ali a présidé une réunion de la Commission nationale de préparation et d'organisation des manifestations sportives internationales en Algérie, en présence des présidents des Fédérations de raffle et de billard, de boxe, d'escrime et de cyclisme, selon un communiqué du ministère (MJS), jeudi. Après avoir débattu des contraintes rencontrées dans le processus préparatoire du GTAC-2017, le ministre a demandé à ses services de tenir

dans la semaine une réunion consacrée à cette compétition en vue de régler définitivement les questions encore pendantes. Cette réunion a permis également de faire le point sur l'état d'avancement des préparatifs du championnat d'Afrique de raffle (Mostaganem du 24 au 30 janvier), de l'étape de la Coupe du monde d'escrime (13-15 et 21-22 janvier à Alger), du championnat d'Afrique de boxe professionnelle (17 février à Alger) ainsi que du gala de boxe professionnelle à Tizi-Ouzou (24 février). Le ministre a tenu à remercier les membres de la commission pour «leur apport appréciable tout au long de l'année écoulée dans la réussite des différentes manifestations sportives internationales», ajoute-t-on de même source.

# Algérie-Mauritanie en amical Leekens et les Verts pour les derniers réglages

■ L'Equipe nationale algérienne de football jouera son premier match amical face à la Mauritanie cet après-midi au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en vue de la préparation de la CAN 2017 (Gabon) qui débutera le 15 janvier prochain.

Par Mahfoud M.

Ce sera un sérieux test pour les Verts mais surtout pour le sélectionneur national, le Belge Georges Leekens, qui devra être fixé sur l'effectif et tentera de dégager le onze rentrant à incorporer pour le premier match lors du tournoi africain face au Zimbabwe. Le sélectionneur national procédera donc aux réglages qu'il faut lors de cette empoignée amicale, sachant qu'il y a de nombreuses lacunes qu'il faudra combler, notamment au niveau de la défense. On croit savoir que Leekens tentera de faire incorporer une autre paire centrale, pour voir ce que cela donnera, refaire confiance à Mendi-Belkaroui ou mettre d'autres éléments, à l'exemple de Benyahia de l'USMA ou Bensebaini le joueur de Reims. Le driver national devrait aussi trouver d'autres solutions au milieu en faisant confiance à des joueurs capables de donner de la percussivité et d'aider à la construction des attaques, sachant que



Les Verts pour préparer la CAN

Brahimi qui a donné satisfaction lors du match face au Nigeria devrait être aidé par un relayeur capable d'apporter d'autres solutions. L'occasion est, en tout cas, donnée à ces joueurs de prouver qu'ils méritent de figurer sur la liste des 23 choisis par Leekens et qu'ils devraient pouvoir donner ce plus attendu d'eux. Plus que quelques jours seulement

avant le rendez-vous africain, la sélection nationale devrait être prête à relever le défi surtout que tout le monde la donne comme le favori pour remporter la CAN malgré les faux pas enregistrés lors des éliminatoires du Mondial face au Cameroun et au Nigeria.

M. M.

### Lors de la cérémonie à Abuja Mahrez, roi de l'Afrique

Il était donné favori : l'Algérien Riyad Mahrez a été élu joueur africain de l'année 2016, jeudi soir à Abuja au Nigeria, récompensé pour sa brillante saison 2015/2016 avec Leicester, sacré champion d'Angleterre à la surprise générale. Riyad Mahrez a devancé le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, l'incontournable buteur du Borussia Dortmund qui avait remporté la trophée l'année dernière. Près de trente ans que l'Algérie attendait ça... Mahrez apporte un 3<sup>e</sup> Ballon d'Or africain aux Fennecs après Lakhdar Belloumi (1981) et Rabah Madjer (1987), l'auteur d'une talonnade célèbre qui avait offert à Porto la Ligue des champions 1987. Avec 17 buts en championnat, Mahrez a été l'une des pièces maîtresses de Leicester, champion d'Angleterre au nez et à la barbe des grosses écuries la saison passée. Ses pairs de Premier League ne s'y

sont d'ailleurs pas trompés. Ils l'ont élu meilleur joueur du championnat anglais. Des performances qui lui ont permis de devenir en décembre le premier Algérien à se glisser dans le Top 10 du Ballon d'or (7), devant Aubameyang, 11<sup>e</sup>. Et de remporter ce trophée de joueur africain de l'année après le vote des sélectionneurs ou directeurs techniques des associations affiliées à la Confédération africaine de football (CAF) et des groupes d'experts du football et des médias. La belle histoire se poursuit donc pour Mahrez, ex-milieu offensif fluide de Sarcelles, en région parisienne, qui a découvert le professionnalisme sur le tard en rejoignant Le Havre en Ligue 2, en 2010, avant un transfert vers l'Angleterre en 2014. Trois petits buts cette saison en Premier League Cette saison, ses premiers mois, à l'image du reste de son équipe, sont toute-

fois beaucoup plus contrastés, avec trois petits buts en championnat et une bien modeste 15<sup>e</sup> place au classement. Pendant ce temps, Aubameyang poursuit sur sa lancée avec Dortmund. Le Gabonais de 27 ans caracole en tête des buteurs de la Bundesliga (16 buts), même si son équipe n'est que 6<sup>e</sup> au classement. La saison dernière, il a marqué à 25 reprises en Bundesliga, pour un total de 39 buts toutes compétitions confondues. Le meneur sénégalais de Liverpool, Sadio Mané, était finaliste au côté d'Aubameyang et Mahrez. A 24 ans, passé par Metz, Salzboung, Southampton et maintenant chez les Reds, il connaît une ascension fulgurante. Mahrez, Aubameyang, Sadio Mané. Les trois joueurs vont maintenant pouvoir se retrouver à la Coupe d'Afrique des Nations organisée au Gabon du 14 janvier au 5 février.

Coupe d'Algérie de football

### Le tirage au sort des quarts et demi ce dimanche

Le tirage au sort des quarts et demi-finales de la Coupe d'Algérie de football (seniors) se déroulera dimanche prochain à Alger, rapporte mercredi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La Coupe d'Algérie 2016-

2017 a dévoilé les 27 et 28 décembre derniers les huit formations qualifiées pour les quarts de finale prévus au mois de mars prochain. La Ligue 1 sera représentée par le MC Alger (tenant du trophée), l'USM Bel-Abbès, le NA Hussein-Dey,

l'ES Sétif, le CR Belouizdad et la JS Kabylie, alors que la Ligue 2 est présente avec le CABB Arréridj. Le pensionnaire de la division amateur (Gr. Est), l'US Tébessa, demi-finaliste de la précédente édition, s'est également qualifié à ce tour.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Béjaïa

### Saisie de deux quintaux de viande blanche impropres à la consommation

«LA POLICE de la 5<sup>e</sup> sûreté urbaine de Béjaïa a saisi près deux quintaux de viande blanche, plus précisément 197 kg impropres à la consommation, soit 120 unités de volaille», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La saisie a été effectuée suite au contrôle d'une camionnette banalisée au niveau de la Cité Somacob dans la ville de Béjaïa. La viande allait être livrée à des volaillers (commerçants et marchands ambulants) de la ville pour la vente. «La viande n'est pas passée par un abattoir

communal et n'a pas été contrôlée par le vétérinaire comme d'usage», précise la même source. L'auteur de ce délit n'avait pas en sa possession une autorisation de transport, ni de permis d'abattage et d'élevage de poulets et encore moins celle du vétérinaire et le certificat du service de consommation et d'hygiène, précise-t-on encore. L'auteur du délit, en l'occurrence H.S. 36 ans, natif de Chemini, a été auditionné et la marchandise transférée aux services compétents. H.C.

## Aïn Defla et Bouira

### Vingt huit bombes, un canon et deux caches pour terroristes détruits

VINGT-huit bombes et un canon de fabrication artisanale, ainsi que deux caches pour terroristes ont été détruits hier à Aïn Defla et Bouira par des détachements de l'Armée nationale populaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont détruit, le 06 janvier 2017, 28 bombes et un canon de fabrication artisanale, ainsi que deux caches pour terroristes à Aïn Defla et Bouira. Tandis que deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Batna», a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP, en coordination avec les services des Douanes, a arrêté à Ouargla et Djanet, 8 contrebandiers et saisi un camion chargé de 9 740 téléphones portables, 300 caméras de surveillance,

deux véhicules tout-terrain, 264 kilogrammes de denrées alimentaires et une quantité d'huile de table, a ajouté la même source. Par ailleurs, un détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et les services des Douanes à Tlemcen, dans des opérations distinctes, ont saisi une quantité de kif traité s'élevant à 179 kilogrammes et 1 050 unités de différentes boissons. A Souk-Ahras, Tébéssa et El-Tarf, des éléments des gardes-frontières ont mis en échec des tentatives de contrebande d'une importante quantité de carburant s'élevant à 17 652 litres et saisi 2 véhicules. D'autre part, une unité de gardes-côtes a déjoué une tentative d'émigration clandestine de 11 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale au nord de Cap Falcon, à Oran.

Slim O./APS

## Au moins 33 détenus tués

### Nouveau massacre dans une prison brésilienne

AU MOINS 33 détenus ont été tués hier dans une prison de l'Etat de Roraima, dans le nord du Brésil, cinq jours après une mutinerie sanglante qui a coûté la vie à 56 prisonniers à Manaus en Amazonie, selon les autorités locales. «Trente-trois morts ont été recensés à la Pamc (Pénitencière agricole de Monte Cristo) dans les premières heures de la matinée», a indiqué le gouvernement de l'Etat de Roraima dans un communiqué. Il a ajouté que la situation dans l'établissement pénitentiaire était à nouveau «sous contrôle». La police est sur place pour faire les premières constatations et le bilan pourrait encore s'alourdir. Selon le service de presse du gouvernement de Roraima, ce nouveau massacre n'a pas été perpétré dans le cadre d'une mutinerie, mais lors d'une action rapide d'un groupe de détenus, qui a duré moins d'une heure.

Une porte-parole du gouvernement de cet Etat du nord du Brésil a précisé qu'aucune arme à feu n'avait été retrouvée à l'intérieur de la prison et que les meurtres ont pour la plupart été commis à l'arme blanche. En octobre, dix détenus avaient été assassinés dans cette même prison de Roraima, lors d'un affrontement entre factions rivales du crime organisé. Cette prison regroupe des membres du Comando Vermelho (CV), originaire de Rio de Janeiro, allié de la FDN (Familia do Norte), considérée par la police comme responsable du massacre de Manaus, dans la nuit de dimanche à lundi. La plupart des détenus tués à Manaus étaient des membres présumés du puissant PCC (Premier commando de la capitale), de Sao Paulo, grand rival du CV.

K. L.

## Léger rebond du prix du pétrole



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Tizi-Ouzou

### Un riche programme culturel pour la célébration de Yennayer 2967

■ La direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou a concocté un riche programme de célébration du Nouvel an amazigh qui coïncide chaque année avec le 12 janvier.

Par Hamid M.

Le coup d'envoi de ce programme sera donné demain dimanche, par l'inauguration du «marché de Yennayer» au niveau de la placette de l'ancienne mairie du chef-lieu de wilaya. Il sera dédié à l'artisanat (vannerie, costume traditionnel, bijoux, tapis, forge...), aux produits agricoles (huile, miel, figues sèches, légumes secs, plantes médicinales...), à l'art culinaire (produits et plats traditionnels), aux arts plastiques (sculpture, peinture, calligraphie...). Par la même occasion une fresque autour de Yennayer sera réalisée par des étudiants de l'Ecole régionale des beaux-Arts d'Azazga. Toujours selon le programme de la célébration de Yennayer communiqué par la direction locale de la culture, la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou abritera des expositions portant sur des objets traditionnels, la faune et flore de la wilaya, l'artisanat, l'art culinaire et des livres et photographies. Lundi, la même enceinte culturelle abritera la première édition du colloque national de la poésie populaire amazighe qui sera dédié à la mémoire de trois grands figures qui ont marqué cet art populaire, Youcef Oukaci, Si Moh Ou Mhand, et Chikh Mohand Ou Lhocine. Des poètes des wilayas



de Tizi-Ouzou, Tamanrasset, Boumerdès, Alger, Ghardaïa, Bouira, Adrar, Batna, Béjaïa, Guelma, Skikda et Tipasa, y prendront part. Au programme de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à mardi, des conférences-débats pour aborder plusieurs aspects de la poésie populaire, animées par des universitaires, notamment Mohamed El Aigoun, enseignant à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO), M<sup>me</sup> Fatiha Hamdi de Tamanrasset qui présentera une étude linguistique de la chanson féminine : cas de la chanson targuie, selon le programme du colloque. La communication portant sur la littérature amazighe sera animée par Messaoudi Laarit (enseignant à l'UMMTO) et «La force du verbe dans la poésie de Youcef Oukaci, Si Moh Ou Mhand et Chikh Mohand Ou

Lhocine» sera présentée par Abdellah Arkoub (inspecteur de la langue amazighe). Toujours dans le cadre de la célébration du Nouvel an amazigh 2967, dont les festivités sont placées cette année sous le slogan «Yennayer, un référent ancestral national de partage et de communion», plusieurs autres activités sont au menu, nous citerons l'exposition de plats traditionnels, d'objets artisanaux et de produits agricoles et la traditionnelle parade de Yennayer qui aura lieu le 12 janvier de la placette de l'Olivier (entrée ouest de la ville de Tizi Ouzou) vers la maison de la culture Mouloud-Mammeri. La direction de la culture de Tizi Ouzou a précisé que les programmes de la célébration de Yennayer seront organisés dans l'ensemble des localités de la wilaya.

H. M.